

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1878

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

978 855 658 RCS Paris.

MBG GROUP.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 5, rue Bellart, 75015 Paris.

Précédent propriétaire : 978 855 658 RCS Paris. **MBG GROUP.**

Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel d'actifs. Société apporteuse : MBG Group Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 rue Bellart 75015 Paris Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 978855658 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire : BISTROBIZ 360 Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 10 impasse Flory 06150 Cannes Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 983314568 Lieu d'immatriculation : Cannes. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 101737.00 EUR - passif de 1737.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La société MBG Group ferait ainsi apport à la société BistroBiz 360, avec effet au 1er mai 2026, de l'ensemble des éléments actifs et passifs dépendant de la branche complète d'activité "Conseil, Digital & SaaS CHR". En rémunération de cet apport partiel d'actifs, soumis au régime juridique des scissions, la société BistroBiz 360 attribuerait à la société MBG Group, 10.000 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 € chacune, émises dans le cadre d'une augmentation de capital. Le capital de la société BistroBiz 360 serait ainsi augmenté de 1.000 € et porté de 1.000 € à 2.000 €. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par la société MBG Group (soit 100.000 €), et la valeur nominale des actions qui seraient créées par la société BistroBiz 360 au titre de la rémunération de cet apport (soit 1.000 €), soit la somme de 99.000 €, constituerait une prime d'apport qui serait inscrite au passif du bilan de la société BistroBiz 360 et sur laquelle porteraient les droits de tous les associés (anciens et/ou nouveaux) de ladite société. Date du projet d'apport partiel d'actifs : 30.03.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société MBG Group : 01.04.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société BISTROBIZ 360 : 01.04.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Cannes)..